

● Dix étudiants de l'université de Madrid ont comparu devant le tribunal de l'ordre public. Ces étudiants, qui appartiennent à la P.U.D.E. (Fédération universitaire démocratique d'Espagne), organisation clandestine, avaient été arrêtés au mois de février dernier pour avoir apposé des inscriptions demandant la liberté syndicale, sur les murs de leur faculté. Le procureur a réclamé des peines de deux ans et trois mois de prison. Les défenseurs, parmi lesquels figure M. Joaquin Ruiz Jimena, ancien ministre de l'éducation, ont demandé la relaxe. (Correspondant.)

22-11-1937

MONTA TA